

# Lire et comprendre les tableaux de l'Enquête Continue des Prestations des Soins de Santé (ECPSS 2012-2013)

## Exemple 1 : Disponibilité des services de base (Basé sur l'échantillon des toutes les structures de santé)

**Tableau 3.2 Disponibilité des services de base** 1

Parmi toutes les structures, pourcentage offrant des services de base indiqués et tous les services de base, selon certaines caractéristiques. Sénégal ECPSS 2012-2013

Caractéristique	N'importe quelle méthode						Tous les services de base <sup>1</sup>	Effectif des structures
	Soins curatifs infantiles	Services de suivi de la croissance	Services de vaccination infantile	moderne de planification familiale	Services de consultation prénatale	Services des IST		
<b>Type de structure</b>								
Hôpital	82	61	34	65	76	90	20	17
Centre de santé	94	68	75	78	79	99	67	30
Poste de santé	95	89	87	87	91	98	79	317
<b>Autorité de gestion</b>								
Publique	98	91	92	94	95	99	85	302
Privé	75	63	42	39	60	89	26	62
<b>Région</b>								
Dakar	78	71	70	71	80	91	58	71
Diourbel	98	98	97	95	98	100	92	25
Fatick	100	100	100	100	100	100	100	22
Kaffrine	100	100	91	91	91	100	91	14
Kaolack	100	75	79	98	92	100	67	23
Kedougou	84	75	72	75	75	96	72	9
Kolda	97	81	70	73	73	95	57	17
Louga	98	96	87	90	90	100	75	23
Matam	100	99	99	94	100	100	93	17
Saint Louis	100	100	88	91	91	100	88	29
Sediou	100	95	95	97	97	100	95	12
Tambacounda	94	68	74	80	80	100	68	24
Thies	98	91	80	83	95	97	73	48
Ziguinchor	100	84	95	81	91	100	71	29
<b>Total</b>	94	86	83	85	89	98	75	364
Case de santé	97	87	45	43	29	8	4	74

<sup>1</sup> Les services de base comprennent les soins curatifs ambulatoires pour enfant malade, les services de vaccination infantile au sein de la structure, le suivi de la croissance infantile, n'importe quelle méthode moderne de planification familiale, des consultations prénatales et les services pour les infections sexuellement transmissibles (IST).

**Étape 1 :** Lisez le titre et le sous-titre. Ils vous présentent les données spécifiques que le tableau décrit. Par exemple, ce tableau porte sur la disponibilité des services de base dans toutes les structures de santé au Sénégal étudiées dans l'Enquête Continue des Prestations des Soins de Santé (ECPSS) 2012-2013.

**Étape 2 :** Regardez les en-têtes des colonnes—la première ligne. Ils décrivent généralement le sujet étudiée. Dans cet exemple, les six premières colonnes représentent un type de service de soins de santé. La septième colonne représente tous les services de base, ou l'ensemble des services de soins de santé des six colonnes précédentes. La dernière colonne du tableau fournit les dénominateurs. Dans ce tableau, les dénominateurs sont l'ensemble des structures de santé qui ont été enquêtées dans l'ECPSS du Sénégal de 2012-2013. Dans l'ECPSS 2012-2013, 438 structures de santé ont été étudiées. Parmi ces 438 structures, 364 sont des hôpitaux, des centres de santé ou des postes de santé et 74 sont des cases de santé. Les cases de santé sont présentées à part des autres structures de santé parce qu'elles offrent des services limités comparativement aux hôpitaux, centres de santé ou postes de santé. La dernière colonne du tableau fournit aussi le dénominateur pour chaque caractéristique. Par exemple, l'ECPSS 2012-2013 a étudié 302 structures de santé publiques et 62 structures de santé privées.

**Étape 3 :** Regardez les deux dernières lignes en bas du tableau. La première représente le pourcentage de l'ensemble des hôpitaux, des centres de santé et des postes de santé qui offrent chaque service de soins de santé et l'ensemble de ces structures qui offrent tous les services de base. Ce tableau montre que 98 % de toutes ces structures de santé au Sénégal offrent les services d'IST et 75 % de ces structures de santé offrent tous les services de base. Par contre, la dernière ligne du tableau ne montre que les pourcentages pour les cases de santé. Regardez la colonne de services d'IST—seulement 8 % des cases de santé offrent les services d'IST. Si l'ensemble des structures de santé comprenait les cases de santé, le pourcentage de structures qui offrent les services d'IST serait artificiellement bas et on n'aurait plus une vision exacte du système des soins de santé au Sénégal.

**Étape 4 :** Regardez les titres des lignes—la première colonne. Ils correspondent généralement aux caractéristiques des structures de santé. Pour l'ECPSS 2012-2013, les données sont présentée par : type du structure, autorité de gestion et région. Ces catégories vous permettent de comparer la disponibilité des services dans les hôpitaux et dans les postes de santé, ainsi que dans les structures publiques et les structures privées et aussi leur disponibilité à travers les régions. Par exemple, 79 % des centres de santé offre des services de consultation prénatale contre 91 % des postes de santé. La disponibilité des méthodes modernes de planification familiale varie selon la région, passant d'un minimum de 71 % des structures à Dakar à un maximum de 100 % dans la région de Fatick.

# Exemple 2 : Disponibilité des services des counseling et test de dépistage du VIH

(Basé sur toutes les structures de santé et un sous-groupe de ces structures)

Tableau 8.1 Disponibilité des services de counseling et de test de dépistage du VIH

1

Parmi toutes les structures, pourcentage qui ont déclaré avoir un système de test de dépistage du VIH et, parmi les structures avec un système de test de dépistage du VIH, pourcentage qui ont la capacité de test dépistage du VIH au sein de la structure et qui disposent d'autres éléments de support pour la fourniture de services de qualité en matière de counseling et de test de dépistage du VIH, selon certaines caractéristiques. Sénégal ECPSS 2012-2013

Caractéristique	4 Pourcentage de toutes les structures avec un système de test de dépistage du VIH <sup>1</sup>	Effectif des structures	Pourcentage des structures avec un système de test de dépistage du VIH qui disposent de:				Effectif des structures ayant un système de test de dépistage du VIH	
			2 Capacité de test dépistage du VIH <sup>2</sup>	Normes et protocoles de counseling et de test de dépistage du VIH	5 Prestataire formé <sup>3</sup>	Intimité visuelle et auditive <sup>4</sup>		Condoms <sup>5</sup>
<b>Type de structure</b>	2		2					
Hôpital	61	17	100	46	75	41	39	10
Centre de santé	79	30	98	64	76	42	67	24
Poste de santé	83	317	100	37	68	2	56	264
<b>Autorité de gestion</b>								
Publique	91	302	100	39	70	6	59	274
Privé	39	62	100	46	56	6	28	24
<b>Région</b>								
Dakar	62	71	99	26	64	19	44	44
Diourbel	93	25	100	66	89	0	71	23
Fatick	88	22	100	14	93	5	16	20
Kaffrine	100	14	100	49	53	0	91	14
Kaolack	83	23	100	93	78	2	64	19
Kedougou	80	9	100	34	67	5	100	7
Kolda	68	17	100	16	52	28	56	12
Louga	80	23	100	75	69	14	69	18
Matam	100	17	100	13	71	1	6	17
Saint Louis	91	29	100	79	74	6	31	26
Sédou	91	12	100	3	87	0	43	11
Tambacounda	83	24	100	36	66	3	91	20
Thies	84	48	100	32	66	0	62	40
Ziguinchor	91	29	100	12	41	3	80	27
<b>Total</b>	82	364	100	40	69	6	56	298
Case de santé	NA	74	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Note: Les normes et protocoles et les indicateurs du personnel formé présentés dans ce tableau correspondent au domaine du personnel et formation pour évaluer la disponibilité de fournir des services de counseling et test de dépistage du VIH au sein des structures de santé, méthodologie d'évaluation proposée par l'OMS et l'USAID (2012). De même, les éléments de l'intimité visuelle et auditive correspond au domaine d'équipement, la capacité de test dépistage de VIH correspond au domaine de diagnostic, et les condoms correspondent au domaine des médicaments et produits pour évaluer la disponibilité de fournir des services de counseling et test de dépistage du VIH dans le cadre de l'OMS-USAID.

<sup>1</sup> La structure déclare faire des tests de dépistage du VIH au sein de la structure, ou bien dans un site de test de dépistage externe et ayant un accord avec ce site externe disant que les résultats des tests seront renvoyés à la structure.

<sup>2</sup> La structure déclare faire des tests de dépistage du VIH au sein de la structure et a un kit de test de dépistage rapide du VIH ou la capacité de test ELISA ou d'autres capacités de dépistage du VIH observés dans la structure.

<sup>3</sup> La structure a au moins un membre du personnel interviewé fournissant les services de test de dépistage du VIH qui déclare avoir reçu une formation continue dans certains aspects de conseil et dépistage du VIH/SIDA au cours des 24 mois précédant l'enquête. La formation doit avoir compris des séances structurées, et ne comprend pas une formation individuelle que le prestataire aurait reçue au cours de supervision de routine.

<sup>4</sup> Une salle privée ou un espace protégé par un paravent disponible dans le lieu de counseling et de test de dépistage du VIH qui est à une distance suffisante de l'endroit où le prestataire et d'autres clients pourraient se trouver de sorte qu'une conservation normale ne pourrait pas être entendue, et que le client ne pourrait pas être observé par les autres.

<sup>5</sup> Les condoms sont disponibles à l'endroit de counseling et test de dépistage du VIH le jour de l'enquête.

**Étape 1 :** Lisez le titre et le sous-titre. Dans cet exemple, le tableau porte sur deux groupes différents : (a) l'ensemble des structures de santé et (b) les structures de santé ayant un système de test de dépistage du VIH.

**Étape 2 :** Identifiez les deux groupes. Le groupe (a) porte sur toutes les structures de santé (N=364) et le groupe (b) ne porte que sur les structures de santé ayant un système de test de dépistage du VIH (N=298).

**Étape 3 :** Regardez le groupe (a). Parmi toutes les structures de santé au Sénégal, 82 % ont un système de test de dépistage du VIH.

Maintenant, regardez le groupe (b). Combien de structures de santé ont un système de test de dépistage du VIH ? C'est 298, ou 82 % de toutes les structures de santé [82 % de 364=298]. Le groupe (b) est un sous-groupe de groupe (a). En regardant les tableaux de l'ECPSS 2012-2013, **vérifiez toujours** le groupe des structures de santé présenté dans le tableau. Par exemple, regardez la première colonne de groupe (b). On **ne peut pas** dire que 100 % de structures de santé ont la capacité de test dépistage du VIH. Il faut dire que 100 % des structures de santé ayant un système de test de dépistage du VIH ont la capacité de test dépistage du VIH.

**Étape 4 :** Regardez la première colonne. Elle représente le pourcentage de toutes les structures de santé ayant un système de test de dépistage du VIH. La note en bas du tableau explique qu'un système de test de dépistage du VIH veut dire que la structure fait des tests de dépistage du VIH au sein de la structure, ou bien dans un site externe ayant un accord avec la structure pour que les résultats des tests soient renvoyés à la structure.

**Étape 5 :** Regardez le titre de la troisième colonne de groupe (b) : *prestataire formé*. En plus des inventaires des structures de santé, l'ECPSS 2012-2013 a interviewé des prestataires de santé dans les structures de santé enquêtées. La note en bas du tableau explique que « *prestataire formé* » veut dire qu'au moins un membre du personnel interviewé fournissant les services de test de dépistage du VIH a déclaré avoir reçu une formation continue sur certains aspects de conseil et dépistage du VIH/sida au cours des 24 mois précédant l'enquête. De plus, la note en bas du tableau précise que la formation doit avoir compris des séances structurées, mais ne comprends pas une formation individuelle que le prestataire aurait reçue au cours de supervision de routine.

**Pratique :** Utilisez le tableau à gauche pour répondre aux questions suivants (les réponses sont à l'envers au-dessous des questions):

- Dans quelle type de structure est-ce que la proportion ayant un système de test de dépistage du VIH est la plus élevée ?
- Quel pourcentage des structures de santé ayant un système de test de dépistage du VIH ont les normes et protocoles de counseling et de test de dépistage du VIH ?
- Combien des structures de santé publique ont un système de test de dépistage du VIH ? (Astuce : les colonnes en gris montrent les dénominateurs, ou le nombre de structures de santé dans l'échantillon.)
- Quel pourcentage de cases de santé ont un système de test de dépistage du VIH ?
- Dans quelle région la proportion de structures de santé ayant un système de test de dépistage du VIH avec un prestataire formé est la plus élevée ?

avec un prestataire formé est la plus élevée.

e) C'est dans la région de Fatick (93 %) que la proportion de structures de santé ayant un système de test de dépistage du VIH

d) N/A. Les cases de santé n'ont pas de système de test de dépistage du VIH.

c) 274 structures de santé publiques ont un système de test de dépistage du VIH.

de dépistage du VIH.

b) 40 % des structures de santé ayant un système de test de dépistage du VIH ont les normes et protocoles de counseling et test

a) Postes de santé - 83 % des postes de santé ont un système de test de dépistage du VIH.

## Exemple 3 : Comprendre l'échantillon et les pondérations dans les tableaux de l'ECPSS 2012-2013

Dans l'ECPSS 2012-2013, l'échantillon correspond au groupe de structures de santé sélectionnées à partir de la liste de toutes les structures de santé du pays. L'échantillon représente l'ensemble des structures de santé du Sénégal. Généralement, les pays souhaitent disposer de données représentatives de toutes les structures de santé du pays, mais aussi de chaque type de structure.

L'ECPSS 2012-2013 fournit des données sur les différents types de structures de santé (hôpitaux, centres de santé, postes de santé et cases de santé), ainsi que sur les différents types de gestion des structures de santé (public ou privé). L'échantillon a donc été conçu pour que les hôpitaux étudiés soient représentatifs de tous les hôpitaux du pays et que les postes de santé étudiés soient aussi représentatifs de tous les postes de santé du pays. Cependant, il y a beaucoup plus de postes de santé que d'hôpitaux au Sénégal. Si l'ECPSS 2012-2013 avait utilisé un échantillon aléatoire, il aurait inclus trop peu d'hôpitaux et trop de postes de santé et un échantillon avec seulement quelques hôpitaux n'aurait pas permis de fournir des résultats fiables.

Par exemple, supposons qu'assez de financement soit disponible pour étudier 364 structures de santé dans une enquête qui doit représenter tous les types des structures de santé du pays (comme dans le tableau ci-contre sur le Sénégal). Un spécialiste en sondage peut déterminer combien de structures de santé de chaque type doivent être enquêtées pour obtenir des statistiques fiables sur chaque type de structure. **La colonne bleue (1)** montre le nombre de structures de santé sélectionnées et étudiées pour chaque type, variant de 35 hôpitaux à 265 postes de santé : ces effectifs sont suffisants pour avoir des statistiques fiables pour chaque type de structure.

Toutefois avec cette distribution des structures, certains types sont surreprésentés et d'autres sont sous-représentés. Par exemple, la colonne non pondéré montre qu'il y a 35 hôpitaux étudiés, soit 10 % de toutes les structures de santé de l'échantillon (364). Par contre, les hôpitaux ne représentent que 5 % de toutes les structures de santé au Sénégal. Par ailleurs, 265 postes de santé ont été étudiés, soit 73 % de toutes les structures de santé de l'échantillon. En réalité, environ 87 % des structures de santé au Sénégal sont les postes de santé. L'ECPSS 2012-2013 ne représenterait pas la situation réelle de l'ensemble des structures de santé au Sénégal si on utilisait cette distribution.

Pour obtenir des statistiques qui représentent l'ensemble du pays, la distribution des structures de santé dans l'échantillon doit correspondre à la distribution réelle des structures de santé dans le pays : les hôpitaux ne doivent contribuer qu'à 5 % du total national et, de même, les postes de santé doivent contribuer à 87 % du total. Par conséquent, les statisticiens modifient mathématiquement ou « pondèrent » le nombre de structures de santé enquêtées de chaque type pour que la contribution de chaque type au total soit proportionnelle à la distribution réelle dans le pays. Les chiffres dans **la colonne violette (2)** représentent les effectifs « pondérés ». La taille de l'échantillon de 364 structures de santé n'a pas changé, mais la distribution des structures de santé par type a changé pour représenter leur contribution réelle à l'ensemble des structures de santé du pays.

Comment les statisticiens pondèrent chaque catégorie ? Ils recalculent les nombres de chaque catégorie pour qu'ils reflètent la distribution réelle dans le pays. Si vous comparez **la colonne rouge (3)** à la distribution réelle des structures de santé au Sénégal, vous verrez que chaque type de structure de santé contribue à l'échantillon total avec le même poids qu'il a réellement dans la distribution du pays. Maintenant l'effectif pondéré de chaque type de structure de santé dans l'enquête correspond à l'importance réelle des hôpitaux et des postes de santé dans le système de santé du Sénégal.

Avec un échantillon pondéré, il est possible d'enquêter assez de structures de santé pour fournir des statistiques fiables au niveau national et selon le type de structure sans fausser la distribution réelle des structures de santé du pays. En général, les tableaux ne montrent que les effectifs pondérés, ne soyez pas donc inquiets si les effectifs pondérés semblent petits : ils peuvent correspondre à un plus grand nombre de structures de santé qui ont été effectivement enquêtées. Le tableau utilisera des parenthèses et des astérisques pour avertir lorsqu'il y a trop peu de cas non pondérés dans une catégorie.

Notez : Les données non pondérées de toutes les structures de santé étudiées sont utilisées pour les analyses. Par exemple, bien qu'il n'y ait que 17 hôpitaux pondérés, les données de tous les 35 hôpitaux enquêtés sont utilisées pour faire les analyses. Cependant, lorsqu'on s'intéresse à la situation de l'ensemble du pays, les résultats sur ces 35 structures sont pondérées et ne représentent plus que 17 hôpitaux, ce qui correspond à leur poids réel dans la distribution des structures de santé au Sénégal.

**Tableau 1.3 Distribution des structures enquêtées, selon certaines caractéristiques**

Répartition (en %) des structures enquêtées et effectif des structures enquêtées selon certaines caractéristiques. Sénégal ECPSS, 2012-2013

Caractéristique	Répartition (en %) pondérée des structures enquêtées		
	Pondéré	Non pondéré	Effectif des structures enquêtées
<b>Type de structure</b>			
Hôpital	5	17	35
Centre de santé	8	30	64
Poste de santé	87	317	265
<b>Autorité de gestion</b>			
Publique	83	302	305
ONG/Privé sans but lucratif	0	0	1
Privé	12	43	43
Privé confessionnel	5	19	15
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>364</b>	<b>364</b>